



Contrat d'engagement solidaire 2020 - 2021 MIEL

AMAP La Jur'Ainsienne

Il est convenu entre

Madame/Monsieur :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Mail :@

Portable :

ci-après dénommé le Consom'acteur.

d'une part,

et

Madame/Monsieur : Jérôme GAGNEUR

Producteur de : ... **Miel et produits de la ruche** ...

N° d'immatriculation SIRET : ...538 443 599 00021...

Adresse : **Jérôme GAGNEUR Apiculteur**

Hameau LA SERRA

39370 LES BOUCHOUX

ci-après dénommé le Producteur.

d'autre part,

Article 0 : Préambule

Les articles contractuels communs à tous les contrats d'engagement solidaire de l'AMAP La Jur'Ainsienne, définis dans le bulletin d'adhésion 2020/2021, s'appliquent au présent contrat.

Article 1 : Fréquence et dates de livraison

La fréquence de la livraison est : **mensuelle. Pas de livraison en août 2021.**

Les dates de livraison seront le 2^{ème} jeudi du mois (sauf jour férié) : **12 novembre 2020 ; 10 décembre 2020 ; 14 janvier 2021 ; 11 février 2021 ; 11 mars 2021 ; 8 avril 2021 ; 20 mai 2021 ; 10 juin 2021 ; 08 juillet 2021 ; 9 septembre 2021 ; 14 octobre 2021.**

Article 2 : Nombre minimal de commandes

Le Consom'acteur s'engage à passer **au moins 9 commandes sur la période du contrat** qui compte les **11 livraisons** définies à l'article 1.


Article 3 : Annexes

L'annexe de chaque période AMAPienne sera transmise par le Référént au minimum 2 semaines avant la livraison pour un retour du Consom'acteur au Référént au plus tard une semaine avant la livraison.

Fait à OYONNAX en 2 exemplaires originaux, le

Le Consom'acteur
(Nom Prénom et Signature)

Le Producteur
(Nom Prénom et Signature)
Jérôme GAGNEUR


Jérôme Gagneur. Apiculteur
Tel: 03.84.42.48.90/ LA SERRA
39370 LES BOUCHOUX



Contrat d'engagement solidaire 2020 - 2021 MIEL

AMAP La Jur'Ainsienne

Il est convenu entre

Madame/Monsieur :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Mail :@

Portable :

ci-après dénommé le Consom'acteur.

d'une part,

et

Madame/Monsieur : Jérôme GAGNEUR

Producteur de : ... **Miel et produits de la ruche** ...

N° d'immatriculation SIRET : ...538 443 599 00021...

Adresse : **Jérôme GAGNEUR Apiculteur**

Hameau LA SERRA

39370 LES BOUCHOUX

ci-après dénommé le Producteur.

d'autre part,

Article 0 : Préambule

Les articles contractuels communs à tous les contrats d'engagement solidaire de l'AMAP La Jur'Ainsienne, définis dans le bulletin d'adhésion 2020/2021, s'appliquent au présent contrat.

Article 1 : Fréquence et dates de livraison

La fréquence de la livraison est : **mensuelle. Pas de livraison en août 2021.**

Les dates de livraison seront le 2^{ème} jeudi du mois (sauf jour férié) : **12 novembre 2020 ; 10 décembre 2020 ; 14 janvier 2021 ; 11 février 2021 ; 11 mars 2021 ; 8 avril 2021 ; 20 mai 2021 ; 10 juin 2021 ; 08 juillet 2021 ; 9 septembre 2021 ; 14 octobre 2021.**

Article 2 : Nombre minimal de commandes

Le Consom'acteur s'engage à passer **au moins 9 commandes sur la période du contrat** qui compte les **11 livraisons** définies à l'article 1.


Article 3 : Annexes

L'annexe de chaque période AMAPienne sera transmise par le Référént au minimum 2 semaines avant la livraison pour un retour du Consom'acteur au Référént au plus tard une semaine avant la livraison.

Fait à OYONNAX en 2 exemplaires originaux, le

Le Consom'acteur
(Nom Prénom et Signature)

Le Producteur
(Nom Prénom et Signature)
Jérôme GAGNEUR


Jérôme Gagneur. Apiculteur
Tel: 03.84.42.48.90/ LA SERRA
39370 LES BOUCHOUX